

ABONNEMENT.

SAUMUR : Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 8. Poste : Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... Réclames... Faits divers...

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

12 Décembre 1881.

Chronique générale.

Malgré le secret qui a été tenu sur les résolutions prises dans le conseil de cabinet de jeudi soir, il en est néanmoins transpiré quelque chose, c'est que M. Gambetta a refusé de créer un nouveau ministère comme il en avait exprimé l'intention, et qu'il conservera le portefeuille des affaires étrangères avec la présidence du conseil.

Certains de nos confrères de la presse conservatrice ont prétendu que la séance de jeudi à la Chambre avait produit sur M. Gambetta un effet tel qu'arrivé chez lui le président était entré dans une fureur épouvantable contre la majorité.

Nous pouvons au contraire affirmer que M. Gambetta a envisagé avec beaucoup de sang-froid l'attitude de la Chambre à son égard. A quelques-uns de ses amis qui l'interrogeaient sur ce qu'il comptait faire dans l'avenir, M. Gambetta aurait fait fort nettement comprendre qu'au cas où cette hostilité s'accroîtrait, il n'hésiterait pas à y mettre un terme par un décret de dissolution.

Les préfets qui avaient reçu des instructions spéciales pour surveiller la situation du clergé dans leur département ont été tous avisés, vendredi soir, par dépêches télégraphiques, « de considérer pour le moment ces instructions comme non avenues ».

On prête au ministre de l'intérieur l'intention de supprimer l'uniforme officiel pour les préfets, sous-préfets, secrétaires généraux et conseillers de préfecture.

La question du divorce revient sur l'eau depuis ces derniers jours. Les uns attribuent au gouvernement l'intention de rester neutre dans le débat qui s'ouvrira à ce sujet à la Chambre; d'autres prétendent que le gouvernement soutiendra la proposition Naquet.

Ces deux versions sont également inexactes. Ce qui a donné naissance à ces bruits, c'est qu'au ministère de la justice on prépare un travail tendant à modifier les dispositions du Code Napoléon relatives à la séparation de corps judiciaire.

Les juristes chargés de ce travail cherchent à ce qu'au point de vue moral la séparation ait tous les résultats pour ainsi dire matériels qu'elle possède déjà; leur but est de permettre à la loi de donner aux époux séparés, à leurs enfants et à l'honneur de la famille, les mêmes garanties que donne le divorce, tout en évitant à la société les grands inconvénients et les tristes abus produits autrefois en France par le divorce, alors qu'il y était admis, et actuellement dans tous les pays où il est en vigueur.

On remet en avant le nom de M. Constant pour un poste diplomatique. Depuis quelques jours, l'ex-ministre de l'intérieur a de fréquentes entrevues avec M. Gambetta, et c'est sans doute à cela que l'on doit le nouveau bruit qui circule sur lui.

Le ministre de l'intérieur vient d'adresser une circulaire aux préfets pour leur demander des renseignements particuliers sur tous les maires et adjoints de leur département, et sur leur attitude pendant les dernières élections.

L'évêque d'Angers se propose, au nom des députés catholiques, d'interpeller le gouvernement cette semaine sur le rattachement du service des cultes au ministère de l'instruction publique.

On nous informe que plusieurs magistrats démissionnaires doivent tenir demain mardi, chez M. Letellier, ancien président de Cour, une réunion à laquelle divers députés et sénateurs ont été convoqués.

Ne regardez-vous pas la ruine d'une monarchie héréditaire comme un malheur pour la France et pour le peuple français? Je ne sais ce que vous en pensez; mais moi je regarde cela comme un malheur. (Paroles prononcées par le prince de Bismark dans la séance du Reichstag, à Berlin, le 29 novembre 1881.)

Le Clairon, en citant ce jugement, ajoute :

« Le Grand Ministère républicain se targue d'être agréable au chancelier allemand. En réalité, il ne se trompe pas : comme Prussien, M. de Bismark est ravi de nous voir tomber de plus en plus bas; mais comme homme d'Etat et comme patriote, il nous cite aux Allemands à titre d'exemple terrible!... Rien ne lui semble plus propre à dégoûter les Teutons de la République, que le spectacle offert par les malheureux Français. Nous servons d'îlots ivres à l'Europe!... Que de reconnaissance nous devons au signor Gambetta! »

Il y a quelques jours, nous signalions un nouveau forfait des libre-penseurs. Le maire de Gères (Isère) avait, disions-nous, décroché les crucifix des écoles de cette localité et, après les avoir brisés, les aurait jetés sur la voie publique.

Ce sacrilège a paru si abominable, que les feuilles officielles elles-mêmes en ont perdu leur ordinaire tranquillité. Elles ont annoncé que le ministre de l'intérieur avait ordonné une enquête.

Aujourd'hui nous leur demandons si l'enquête n'a pas abouti, ou bien si leur silence ne vient pas de ce fait que l'attentat commis dépasse en horreur tout ce qui avait été fait jusqu'ici. M. Hérod, lui, faisait en-

lever les crucifix et les jetait dans des tombereaux, à titre de « mobilier scolaire. » Le maire de Gères a fait plus : c'est dans les latrines qu'il a jeté, après les avoir brisés, un crucifix et la statue de la sainte Vierge.

Nous demandons quelles mesures ont été ordonnées pour déférer à la justice l'auteur de cette sacrilège infamie. (Union.)

La délicate opération du recensement de tous les quartiers de Paris commence cette semaine.

Nous apprenons que l'on a choisi pour agents recenseurs des hommes très-habiles, qui ont pour mission de savoir les opinions politiques et le culte religieux des personnes chez qui ils se rendront.

Les agents recenseurs qui pourront ajouter ces renseignements à ceux qu'il est en usage de demander recevront une prime à titre de services exceptionnels.

Le ministère italien va demander un crédit de 200 millions pour compléter l'armement et procéder aux travaux de défense des côtes. On veut surtout fortifier la Sardaigne pour être aimable envers la France!

Le cardinal Guibert a eu de longs entretiens avec le secrétaire d'Etat de Léon XIII, au sujet de la situation nouvelle faite au clergé par l'entrée au ministère français de MM. Gambetta et Paul Bert.

La nouvelle simultanée d'un double décès a ému profondément la ville de Bordeaux.

M. Hubert-Delisle, ancien sénateur, conseiller général, est mort mercredi soir subitement, au cours d'une séance de la Société d'agriculture, où, après avoir pris la parole comme à l'ordinaire, il s'est affaissé sur lui-même, foudroyé par une congestion pulmonaire.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

SERMENT DE MADELEINE

Par Charles DESLYS.

XXVII

CONFESION

(Suite.)

Par malheur, nos rapports devant rester secrets, c'était dans sa maison, la nuit, que je lui portais les fonds. Il m'introduisait par la petite porte du jardin; j'attachais mon cheval en dehors, sous les ormes. Rappelle-toi les assises d'il y a deux ans, ce procès criminel dont on a tant raconté les détails ici même et devant moi... Oh! supplice... C'était la dernière échéance... une nuit d'orage... tu dormais... je partis. Le vieillard vint m'ouvrir comme d'habitude, et nous montâmes dans sa chambre, au premier étage.

Je le vois encore monter devant moi, une lampe à la main. Lorsqu'il l'eut posée sur la table, il se retourna vers moi, indiquant du geste la chaise où je m'assis. Son regard brillait d'une joie

infernale... Un coffre-fort tout neuf venait d'être scellé dans le mur de l'alcôve. « Vous voyez, me dit-il, je me suis mis en frais pour mieux recevoir mon capital. » Il riait... Un vieux registre fut apporté, fut ouvert sur la table... A la page où notre compte était inscrit, se trouvait le billet que je venais payer... quinze mille francs... Je dus avouer en rougissant que je n'apportais que la moitié de la somme... Aussitôt le visage de l'usurier se rembrunit... Son expression devint ironique, hargneuse... « J'en suis fâché, me dit-il, mais il me faut tout!... » J'implorai vainement un dernier délai. « Non, répondit le vieillard, mon argent!... Vous vous êtes assez joué de moi; je ne serai plus votre dupe!... » Et d'autres choses encore, acerbes, insultantes... La colère grondait en moi... Au dehors, le tonnerre...

Ma tête, comme le ciel, était en feu... J'avais des éclairs aussi dans les yeux... j'y voyais rouge... et machinalement, fiévreusement, je hachais le bord de la table avec un compas que venait d'y rencontrer ma main...

Cependant je suppliais encore. « Mais que voulez-vous donc que je vende? » m'écriai-je, sur le ton du sarcasme. Il me répondit: « Eh! les bijoux, les diamants de M^{lle} Louise! » Ton nom, ton nom dans la bouche de ce misérable fut l'étincelle électrique qui décida spontanément l'explosion... Un mot outrageant lui échappa... Je

bondis... Je frappai... Le vieillard tomba... J'étais un assassin!

A ce mot, à cet aveu, Louise se redressa tout à coup, jetant un cri. Elle savait, elle comprenait enfin.

Il y eut sur son visage, dans son âme, un moment d'inexprimable angoisse où tout ce qui venait de lui être dit parut se résumer, s'élucider par l'excès même du désespoir auquel elle était en proie; un combat entre la folie et la raison, l'horreur et la tendresse, un orage, aussitôt suivi d'un grand calme.

Le coupable, toujours prosterné devant elle, attendait son arrêt.

« Non! » répondit-elle enfin, et j'en remercie Dieu! ce ne fut qu'un acte d'égarement... c'est un meurtre involontaire... et la femme peut l'estimer, elle peut l'aimer encore!

Elle lui prit la tête à deux mains; le baiser du pardon conjugal descendit sur le front de Labarthe.

« Tu me crois! » reprit-il avec un accent de reconnaissance, mais quel autre que toi me croirait!... Ah! si j'avais couru de suite et de moi-même me livrer à la justice... Oui, peut-être!... Mais épouvanté, la tête perdue, je m'enfuis... Quand je rentrai, tu ne te réveillais même pas... tu souriais dans ton sommeil! Fallait-il donc te condamner au désespoir, à l'opprobre!... Je n'osai pas!... et, le lendemain, en apprenant qu'on venait d'arrêter

un innocent, j'eus la lâcheté de me taire!... Ah! mon crime, le voilà! Toi-même, tu ne peux m'en absoudre.

La jeune femme garda le silence; il poursuivit:

« Le doigt de Dieu se retrouve en toutes choses : il fit sortir mon nom de l'urne du jury. J'en étais le chef, tandis que là, sous mes yeux, il se débattait, ce pauvre homme, cet honnête homme, contre la responsabilité de mon propre crime. Quel rapprochement! quelle ironie du sort! Lui, l'accusé! moi, le juge! Sa torture n'était rien auprès de la mienne.

« Si le verdict l'eût condamné, je n'aurais pu retenir ce cri de ma conscience : « Mais le meurtrier, c'est moi! » Il fut acquitté, je crus que tout était fini, que nous étions sauvés tous les deux. J'avais compté sans la jalouse rancune des habitants de Vittel et sans l'héroïque point d'honneur de Madeleine.

« Lorsqu'elle prononça son serment, tout mon sang se glaça dans mes veines, et, depuis lors, éveillé comme en rêve, à chaque instant je le sentais, je la voyais, me poursuivant de son geste accusateur et criant : « Le voilà! c'est lui!... » Ah! vainement le criminel se flatte d'avoir échappé à la justice des hommes, il emporte en lui-même son plus cruel châtiment... le remords! Cette plaie, toujours saignante, on peut la cacher, mais non pas l'oublier... Elle est là, dans le cœur!

En même temps, l'Indépendant de Pau apportait la nouvelle de la mort de M. Hubert-Delisle, fils du précédent, capitaine de hussards, qui aurait succombé en Tunisie. M. Hubert-Delisle père était âgé de 74 ans; le fils de 34 ans.

ACADEMIE FRANÇAISE.

Le fauteuil n° 4, que va occuper M. Sully-Prudhomme, a eu pour titulaires, depuis la fondation de l'Académie, en 1634: le R. P. Bardin, Nicolas Bourdon, Salomon, Ph. Quinault, F. de Callières, le cardinal de Fleury, le cardinal de Luynes, Florian, Volney, Pastoret, le comte de Saint-Aulaire, le duc de Broglie, père de l'académicien actuel, et M. Duvergier de Hauranne, élu le 19 mai 1870 et décédé le 20 mai dernier.

Le 24^e fauteuil, dévolu à M. Pasteur, a été successivement occupé par C. de la Chambre, Regnier-Desmoris, La Monnoye, La Rivière, Hardin, Thomas, Guilbert, Fontanes, Villemain et M. Littré, élu le 30 décembre 1871 et mort en juin dernier.

Le 25^e fauteuil, réservé à M. Cherbuliez, a eu pour titulaires Boissat, Furetière, La Chapelle, d'Olivet, Condillac, Tressan, Bailly, Sicard, Frayssinous, le duc Pasquier et M. Dufaure, élu le 23 avril 1863 et mort le 27 juin 1881.

Les élus seront reçus par le bureau qui présidait l'Académie lors du décès des membres qu'on remplace aujourd'hui. Or les trois vacances se sont produites, par une rare coïncidence, pendant le trimestre d'avril-mai-juin, où M. Renan était directeur et M. Maxime Ducamp chancelier. C'est donc à M. Renan que reviendront le soin et l'honneur de recevoir les nouveaux immortels. Selon toute probabilité, il partagera cette tâche avec M. Maxime Ducamp.

NOUVELLES D'AFRIQUE. — Le ministre de la guerre a reçu la dépêche suivante du général Saussier :

Tebessa, 9 décembre, 5 h., soir.

Aujourd'hui 8, nous sommes à Feriana, sur le territoire des Fraichich: ceux-ci ont remis hier 500 fusils, 400 quintaux d'orge et une partie de leur impôt de guerre.

Le général Logerot n'a pas encore terminé ses opérations au sud de Gabès, mais tout va bien de ce côté.

Les communications par télégraphie optique seront vraisemblablement établies dans trois jours, entre Sousse, Zaghouan et Tunis.

INCENDIE DU RING-THEATRE A VIENNE.

(Nouveaux détails)

Nous avons donné samedi des dépêches sur la terrible catastrophe qui a éclaté à Vienne. L'incendie du Ring-Théâtre ressemble à s'y méprendre, à celui de Nice, qui a jeté, au printemps dernier, la consternation en France. D'après les détails complémentaires que nous publions ci-après, on pourra se rendre compte que, à Vienne

comme à Nice, les précautions les plus nécessaires et prescrites par la police n'ont pas été prises. Le théâtre de Nice était un vieux théâtre, dont on prévoyait un jour ou l'autre la démolition; il était impossible, dans l'état où il était, de l'aménager plus convenablement qu'il ne l'était; mais le Ring-Théâtre était un théâtre neuf et où, par conséquent, on avait dû prévoir les moyens de secours en cas de sinistre.

Les journaux anglais publient, au sujet de l'incendie du Ring-Théâtre à Vienne, des détails identiques à ceux qui nous ont déjà été transmis par le télégraphe. Ils ajoutent que l'irritation est des plus grandes, vu que la catastrophe est généralement attribuée à la négligence et au manque de présence d'esprit des employés du théâtre.

Le Daily Telegraph ajoute les détails complémentaires suivants :

« Le Ring-Théâtre était plein, le jeudi soir. L'opérette qu'on allait jouer était les Contes d'Hoffmann, par Offenbach.

« C'est au Ring-Théâtre que Sarah Bernhardt a joué dernièrement. C'est un édifice relativement neuf, qui date de 1873. Pendant l'incendie, la foule immense qui s'était rassemblée dans la Ring-Strasse pouvait entendre les cris d'agonie que poussaient les malheureux enfermés par les flammes dans les galeries supérieures. On tendit des draps sous les fenêtres, et plus de soixante personnes se sauvèrent en sautant d'une hauteur de trois étages.

« Parmi ceux qui tentèrent ce moyen de salut, quatre personnes se sont blessées et ont été transportées à l'hôpital.

« L'examen des cadavres a démontré que la mort avait été causée par suffocation.

« La plupart des victimes sont des ouvriers et de petits boutiquiers.

« Le nombre des manquants, d'après les déclarations faites à l'autorité, dépasserait SIX CENTS. »

Nous recevons les nouvelles dépêches suivantes :

Vienne, 10 décembre.

Le feu a pris de nouveau cette nuit au 4^e étage du théâtre, dans un atelier de costumiers, et s'est communiqué immédiatement au 3^e étage.

On a pénétré dans l'intérieur de l'édifice au moyen d'échelles et grâce aux escaliers qui existent encore, afin de pouvoir éteindre le feu, dont on s'est rendu maître sur la plus grande partie de la façade.

La pompe à vapeur, qui a fonctionné toute la nuit, a été arrêtée le matin, parce que la grande quantité d'eau qu'on a lancée dans l'édifice a tellement miné les fondations qu'on craint un effondrement.

L'entrée du théâtre est interdite à tout le monde, même aux pompiers. On voit de grandes crevasses à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment. On travaille aujourd'hui à appuyer les murs, de peur qu'ils ne s'écroulent. On enlève les débris du parterre, autant que la chaleur le permet. Des lambeaux de cadavres à demi calcinés tombent des étages supérieurs avec des pierres et des fragments de muraille.

Vienne, 10 décembre.

L'écroulement des murs du théâtre du Ring paraît si imminent, que l'on a renoncé à enlever les cadavres jusqu'à ce que l'on ait achevé de prendre les mesures de précaution.

Dans la séance d'aujourd'hui de la Chambre des députés, M. le comte Taaffe a donné lecture d'une note du gouvernement, concernant l'incendie du théâtre du Ring, et a assuré que le gouvernement ferait tous ses efforts pour protéger les personnes qui assistent aux représentations théâtrales.

Cette déclaration a été accueillie par de vifs applaudissements.

La Chambre a ensuite voté, sans débat, un crédit de 50,000 florins pour les survivants des victimes de l'incendie.

Tous les partis ont signé une interpellation adressée au gouvernement, pour lui demander de prendre des mesures pour prévenir le retour d'une semblable catastrophe.

Vienne, 10 décembre.

On a enterré aujourd'hui une partie des cadavres reconnus par la commission judiciaire. La commission fonctionnera jusqu'à ce soir.

Les cadavres non reconnus seront transportés cette nuit au cimetière central et ensevelis tous ensemble après-demain, en présence des membres du conseil municipal.

La police continue d'interroger le personnel du théâtre, afin de découvrir la cause de l'incendie.

Il y a 235 cadavres à l'hôpital.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 10 décembre.

Les rentes sont assez bien tenues; le 3 0/0, de 85.90 à 85.92.

Sur le 5 0/0, on s'avance de 105.75 à 116.02. Les affaires sur les actions des sociétés de crédit s'étendent considérablement. On signale des achats importants effectués à 1,810 sur le Crédit Foncier.

À 1,020 sur la Société Française Financière avec tendance très-marquée à la hausse.

Sur la Banque Transatlantique, on inscrit d'excellents cours.

La Banque Nationale se tient aux environs de 670.

Grosses transactions sur le Crédit Lyonnais à 890.

Les primes sur la Banque Romaine sont très-recherchées.

L'avenir des actions de la Société des Villes d'Eaux est considérable. Ces titres rapportent 6 0/0 fixe.

L'épargne s'attache aux obligations de l'Hypothèque Foncière à cause de la solidité de ce placement.

Le Phénix Espagnol se traite à 945.

Les demandes sont très-actives à 530 sur la Société Générale de Poudres Militaires.

Le Rio-Tinto fait décidément un nouveau pas en avant à 750.

On achète des actions de la Grande Compagnie d'Assurances en prévision d'une hausse certaine.

La tenue de la Laiterie est remarquable à 630.

Au cours de 500, les actions de la Compagnie d'Alais au Rhône et à la Méditerranée sont recherchées au comptant par les capitalistes sérieux.

La cote des actions Maletta est ferme à 470.

Les Messageries Fluviales ont été demandées à 288.75.

Chronique Locale et de l'Ouest.

LE RECENSEMENT.

Voici la partie utile de la circulaire adressée aux maires par le préfet de Maine-et-Loire :

« Il a été décidé que le recensement serait effectué le 18 décembre, à l'aide de bulletins individuels établis au nom de toute personne présente ledit jour dans la commune. Des formules de bulletins seront, à cet effet, déposées quelques jours à l'avance dans chaque maison. Les intéressés seront invités à les remplir eux-mêmes et les agents recenseurs les contrôleront en les prenant à domicile.

« Quant aux renseignements à demander aux personnes recensées, ils ont été restreints dans les plus étroites limites; ils se bornent aux indications indispensables sur le sexe, l'âge, l'état civil, la nationalité, la profession et le domicile. »

Théâtre de Saumur.

M^{lle} FECHTER.

Dans son numéro de samedi, voici ce que l'Union de l'Ouest dit de la jeune cantatrice qui fera ce soir une apparition sur notre scène :

« On a pu vanter, en des circonstances rares, il est vrai, la diction de personnes, de femmes surtout, qui, non attachées au théâtre, se plaisent à porter parfois sur la scène un talent reconnu. Habitues aux relations élevées, ces artistes, appelées chaque jour au milieu des réunions du grand monde, y acquièrent près de la véritable aristocratie, de la vieille aristocratie surtout, ce goût pur, à l'étude duquel M^{lle} Mars disait devoir en partie la perfection de son inimitable talent. Et quand elles se produisent en public, ces personnes semblent sortir, non des coulisses fumeuses d'un théâtre, mais de quelque salon voisin.

« Ainsi se montrait à nous, avant-hier, la Marguerite de Faust. Douée d'une physiognomie aussi expressive que gracieuse, M^{lle} Fechter possède un mezzo-soprano digne, par sa pureté, de s'unir aux voix de Faure ou de M^{lle} Bilbaut-Vauchelet. Engagée quelque temps au théâtre de l'Opéra-Comique, elle s'est hâtée de quitter ce terrain et de revenir à des habitudes moins restreintes. Nous aurions eu, il y a quelques jours, plaisir à détailler les caractères de sa diction; mais, aujourd'hui, le témoignage des nombreux spectateurs qui se pressaient jeudi pour l'entendre et l'applaudir, rend ce soin tout à fait superflu.

« Même en voyage, le bon exemple ne manque pas à cette artiste: sa mère, attachée pendant quelques années au Théâtre-Français, dans le temps où la diction modèle de cette scène n'avait encore subi aucune atteinte, a conservé complètement le charme du langage qu'elle parlait rue de Richelieu. »

Quant aux nouveaux artistes de la troupe, le Journal de Maine-et-Loire dit que la basse

« Une rencontre, un mot, un rien la ravive et l'envenime... Chacune des misères, chacune des souffrances endurées par Jean Michaud, je les apprenais immédiatement, je les subissais à mon tour. Quand il fut conduit au cimetière, le hasard!... était-ce le hasard? fit que je passai sur le chemin... Quand Raynal eut l'idée de me choisir comme tuteur des deux orphelins, et toi, Louise, la bonne inspiration d'adopter la petite fille, j'acceptai avec empressement, avec joie, pensant trouver dans l'accablissement de ce devoir une consolation, un soulagement... Non!... La voix, le regard de cette enfant, tout en elle me disait: « Qu'as-tu fait de mon père? » Et, même en recevant ses caresses, je frissonnais de terreur!... Puis la mère vint, sous son vêtement de deuil. Un spectre!... Ce matin, elle savait tout. Enfin il a reparu... lui... l'autre!... »

Ce long récit, cette confession douloureuse avaient épuisé les forces de Labarthe, affaibli d'ailleurs par la perte de son sang, par la fièvre ardente qui le dévorait. Blême comme la mort, la voix haletante, les yeux égarés, il chancelait sur ses genoux, il s'appuyait des deux mains au bureau pour ne pas tomber. Le malheureux n'avait pas tout dit; il voulait tout dire.

— Quel autre? demanda Louise.

— Gandoin! répondit-il. Oh! le misérable! Il m'avait vu fuir de la maison d'Anselme... il y

était entré derrière moi... J'avais remporté mon billet, mais en laissant l'argent... Cet argent ne se retrouva pas... Le feuillet du registre établissant mon compte avait été déchiré... Par qui? Quel était donc le voleur? Sans cesse ces deux questions me revenaient à l'esprit, augmentant encore mon angoisse... Vainement la justice multipliait ses investigations... Aucune éclaircissement!

« Les débats s'ouvrirent, se terminèrent... et j'étais sur des charbons ardents! Rien... Au bout de quelques mois, je reçus un billet ainsi conçu: « Un ami, détenteur de certaine page qui vous intéresse, viendra ce soir. Attendez-le... soyez seul. » J'éloignai tout le monde, et j'attendis. C'était le voleur! c'était Gandoin!

— Mais que voulait-il?

— Rançonner ma peur!... Il fut sans pitié! Le produit de son vol ne dura pas longtemps. C'est un joueur. Sans que personne remarquât son absence, quelques jours après le meurtre, il s'en alla en Allemagne. Au bout d'une semaine, la roulette avait tout emporté... Il revint aussi pauvre que devant; il avait eu la patience, afin de dépister le soupçon, d'attendre près d'une année. « Ma misère, me dit-il, était notre sauvegarde... Je puis maintenant quitter le pays sans crainte... Mais il faut que vous me donniez de quoi prendre ma revanche!... Je le veux!... »

Labarthe eut un frémissement de colère. Puis,

d'une voix qui s'éteignait, il acheva ainsi :

— Refuser ne m'était pas permis. Je retombai dans une autre servitude encore plus humiliante, plus douloureuse que la première!... A chaque instant, c'étaient de nouvelles menaces! Enfin, tantôt on me remet un billet de lui... « Rendez-vous au Signal... » J'y vais... Il offre de me vendre ce feuillet, cette preuve par laquelle il me tenait en son pouvoir... Madeleine nous avait suivis... elle était la cachée... Je l'ignorais.

« Tout à coup, il l'ajuste, déclarant qu'il nous faut sa mort... Oh! mais je n'ai pas voulu, moi!... Je me suis précipité sur lui... Une lutte... Des balles m'effleurent... Je lui arrache son revolver... et tire à mon tour... Il fuyait... Il tombe... Je l'ai tué!

Depuis un instant déjà, la parole de Labarthe n'était plus qu'un souffle heurté, brisé, se ravivant avec effort comme la lueur mourante d'une lampe qui va s'éteindre. A l'aveu de ce nouveau meurtre, un frissonnement le prit. Ses dents claquaient, il vacilla, s'affaissa dans les bras de sa jeune femme qui, voulant tout savoir, lui demandait d'une voix éperdue :

— Cette preuve, cette page, où l'as-tu laissée? Qui l'a maintenant? qui donc?

— Madeleine! répondit-il.

Et le malheureux s'évanouit.

C'était au milieu de la nuit. Les domestiques dormaient. M^{lle} Labarthe n'était plus la même femme. Son amour, son dévouement, sa douleur venaient de l'élever à la hauteur de cette situation terrible. Elle comprenait, elle sentait qu'une nouvelle responsabilité pesait sur elle et que c'était à son tour de lutter pour le salut commun. Quelle conduite allait lui dicter le devoir? Elle l'ignorait encore. Pour le moment, il fallait que rien ne s'ébruitât. Elle résolut d'agir seule et sans donner l'éveil à personne.

Elle alla chercher un matelas, des oreillers, des couvertures, et, sur cette couche improvisée, Labarthe fut étendu, soigné par sa compagne attentive qui veillait, réfléchissait et priait à son chevet. Après une longue torpeur, le délire s'empara du blessé. Des mots sans suite, mais attestant le cauchemar auquel il était en proie, s'échappaient de ses lèvres.

— Mort! disait-il. Du sang... toujours du sang!... La preuve!... Madeleine!... gardez-la!... Mais pitié!... Inexorable! L'échafaud!... C'est fini!... Perdu! je suis perdu!

— Non! murmura Louise avec une soudaine inspiration, je le sauverai!

(A suivre.)

chantante, M. Mayan, a tenu tout ce que promettait son premier début. Avec lui, le public a eu sous les yeux un Méphisto-phélès complet, et comme chanteur et comédien. Notre confrère signale : la ronde du *Veau d'or*, dite avec tout le mordant voulu, la sérénade qu'il a détaillée d'une façon très-satanique. Enfin, le duo de l'église a été interprété à ravir par M. Mayan et M^{lle} Fechter.

Il n'est que juste de mentionner la débutante, M^{lle} Petipa (dame Marthe), qui n'est plus de première jeunesse, mais possède encore une voix, chante avec méthode et paraît fort musicienne.

POITIERS.

Le caissier de la *Société Générale*, M. Camelin, est arrivé samedi matin à Poitiers, par le train de 7 h. 15. Une voiture envoyée par un ami attendait à son arrivée à la gare et il a été immédiatement conduit à la prison.

Quelques curieux se trouvaient à la gare et aux alentours de la prison, mais ils ont à peine pu entrevoir le prisonnier, car on avait fait approcher la voiture aussi près que possible de la petite porte de la prison, pour le faire descendre.

Camelin pleurait abondamment et témoignait de la plus grande confusion, ainsi que d'un sincère repentir. Il baissait la tête et avait relevé le col de son pardessus pour échapper aux regards curieux.

Aussitôt entré à la prison, il aurait, dit-on, manifesté le désir de voir le directeur de la *Société Générale*. (J. de la Vienne.)

On annonce la mort de M. le marquis de Perrochel, député de la Sarthe. M. le président de la Chambre a annoncé en séance publique cette pénible nouvelle.

M. le marquis de Perrochel, qui n'était âgé que de 40 ans, siégeait à droite; il représentait l'arrondissement de Mamers et jouissait des sympathies de tous ses collègues.

État civil de la ville de Saumur

Du 1^{er} au 30 novembre 1884.

NAISSANCES.

- Le 1^{er}. — Marie-Foulquette-Joséphine-Henriette de Pontac, rue du Temple; — Marie Louis, rue des Bouchers.
Le 4. — Madeleine-Henriette Belmont, rue Cendrière.
Le 5. — Mathilde-Céleste Charruan, rue de Fenet.
Le 9. — Angèle-Augustine Clairambault, place Saint-Pierre.
Le 10. — Marie-Thérèse Souliman, rue de la Maremaillet; — Marguerite-Marie-Augustine-Julia Florisson, rue d'Orléans.
Le 14. — Marie-Antoinette Pouvreau, rue de Fenet.
Le 15. — Pierre Breton, rue de Nantilly.
Le 16. — Marguerite-Léonie-Clémence Loubigne, quai Saint-Nicolas.
Le 18. — Malvina-Clémentine Morin, rue du Vieux-Pont; — Eugène Arsène, à l'Hospice.
Le 19. — Jules-Victor Breton, prairie d'Offard.
Le 21. — Georges Léger, rue du Pressoir-Saint-Antoine.
Le 23. — Fernande-Marie Bougrier, quai de Limoges.
Le 24. — Gabriel Gelineau, rue des Boires.
Le 26. — Amélie-Albertine-Marie Lesueur, rue Verte; — Hélène-Victorine Blot, rue du Portail-Louis; — Céline-Jeanne-Marguerite Aubert, rue Courcouronne.
Le 27. — Armand-Eugène Forêt, rue de la Croix-Verte.
Le 29. — Marie Roquet, rue Notre-Dame.

MARIAGES.

- Le 2. — Arsène Morgand, cocher, a épousé Louise Bonnin, cuisinière, tous deux de Saumur.
Le 3. — Louis Volant, forgeron, a épousé Louise Caillard, sans profession, tous deux de Saumur.
Le 7. — Gustave-Louis-Joseph Hémyer, cavalier de manège, a épousé Anne-Yvonne Le Guilcher, domestique, tous deux de Saumur.
Le 12. — Louis-Théophile Brizé, valet de chambre, a épousé Marie Vidis, sans profession, tous deux de Saumur.
Le 14. — Alfred Autellat, coiffeur, de Tours, a épousé Marie-Louise Pomian, lingère, de Saumur; — Jean-Zacharie Bourgeois, menuisier, d'Antigny (Vendée), a épousé Joséphine-Eugénie Richaume, sans profession, de Saumur.
Le 21. — Louis Fruslon, propriétaire, de Beaufort, a épousé Elise-Gélinea Quercher, sans profession, de Saumur.
Le 22. — Nicolas-Ferdinand Quercheux, cavalier de manège, a épousé Louise-Marie-Sophie Grandvallet, couturière, tous deux de Saumur.
Le 23. — Louis Héroult, cocher, a épousé Marie-Henriette Baranger, cuisinière, tous deux de Saumur; — Pierre-Bazile Renoux, loueur de voitures, a épousé Hortense Holzer, maîtresse couturière, tous deux de Saumur.
Le 26. — Paul-Juvénal Richard, vétérinaire, a épousé Marie-Antoinette Chazet, marchande de modes, tous deux de Saumur; — Marie Meslé, for-

geron (veuf), a épousé Rose Bourget, marchande de volailles (veuve), tous deux de Saumur. (La fin à demain.)

Banque de Prêts à l'Industrie.

En présence des attaques singulières dirigées contre la *Banque de Prêts à l'Industrie*, contre laquelle il est aujourd'hui de mode de tirer un grand sabre de bois et de pourfendre de haut en bas, le Directeur de la succursale de Saumur nous communique l'article suivant du *Diogène* :

Bone Deus, quelle rage! et sur quoi, s'il vous plaît, s'appuient les objurgations et les phrases comminatoires dont elle est hebdomadairement bombardée?

— Des clients auraient-ils confiés à ses soins des titres dont il ne peut toucher la représentation en monnaie trébuchante?

— Que nenni!

— Son capital est-il dévoré, et les dividendes distribués le sont-ils en violation de la loi?

— Nullement!

— Les prescriptions légales ont-elles été méconnues lors de la formation des diverses sociétés auxquelles elle a prêté son concours et dont elle est le banquier naturel?

— Ce n'est pas cela qu'on lui reproche!

— Serait-on fondé à prétendre que les coupons ne sont pas régulièrement payés et les porteurs se seraient-ils présentés inutilement aux guichets de la banque?

— Non! Jamais!

Et donc sur quoi, dès lors, se basent les insinuations malveillantes dont elle est l'objet, et pourquoi tous ces racontars de nature à lui causer, non pas un préjudice, mais un surcroît de correspondance?

Lorsque l'on cherche bien, il est rare qu'on ne trouve point, et *Diogène* a trouvé. Le grand cheval de bataille des adversaires, sincères ou non, de la *Banque de Prêts à l'Industrie* c'est la difficulté, plus ou moins réelle, qu'éprouvent les souscripteurs aux affaires industrielles lancées par la maison, d'échanger instantanément leurs titres contre argent. C'est en un mot de l'étroitesse actuelle du marché des valeurs industrielles, qu'il s'agit de punir M. Palotte et ses collègues.

Voilà le seul, l'unique argument mis en avant, et c'est là-dessus qu'appuient nos Tabarin de la finance. Examinons l'argument et, sans entrer dans de longs débats sur la valeur intrinsèque des opérations, recherchons si, lorsque les émissions ont été faites, la Banque a prétendu offrir à sa clientèle un titre égal, en mobilité, à de la rente française?

La réponse sera courte et topique. Jamais semblable parallèle n'a été, nous ne dirons pas établi, mais pas même tenté.

C'est en vain que *Diogène* a parcouru la collection du *Conseiller* pour y découvrir quelque passage comportant pareille assertion. Pas une ligne, pas un mot dans ce sens n'a frappé ses yeux.

Bien au contraire, il y a découvert qu'à plusieurs reprises, le rédacteur du *Conseiller* indiquait comme devant faire le fonds du portefeuille de tout homme sensé, la Rente française, les Villes de Paris, les Chemins de fer, et toutes les valeurs absolument sûres qui rachètent l'inconvénient d'un petit revenu par la réalisabilité instantanée de leur valeur en argent.

Et c'est seulement en seconde ligne et pour permettre à ses clients de se faire une moyenne de rente un peu plus élevée, que la *Banque de Prêts* leur a offert des titres industriels rapportant 8 et 10 0/0.

Il faudrait désespérer du bon sens de nos contemporains si ceci n'avait pas été compris par tous les souscripteurs d'origine. Qui ne sait, d'ailleurs, parmi les petits porteurs qu'un titre qui aurait toutes les qualités de la Rente, et qui rapporterait régulièrement 8 à 10 0/0, se verrait emporter par la hausse et se capitaliserait aux environs de 4,000 fr.

Conclusions : les attaques présentes ne sauraient être attribuées qu'à des déceptions personnelles, et par suite manque de la première qualité requise en pareil cas : le sérieux.

DIOGÈNE.

Nouvelles à la main.

Un bohème est invité à un grand dîner et se

réjouit de voir alignés devant lui une demi-douzaine de verres de diverses tailles.

Après le potage, un valet s'approche et lui offre du vin. Le bohème tend le plus petit de ses verres.

— Mais pardon, monsieur, dit le valet, ceci est du vin ordinaire.

— Justement! je garde les grands verres pour les vins de dessert.

Le jeune fils d'un banquier israélite vient de remplir sa famille d'une douce joie.

Comme on demandait à cet enfant de six ans :

— Qu'y a-t-il de coupable dans l'acte de Joseph vendu par ses frères?

— Ils ne l'ont pas vendu assez cher, répondit bravement le jeune fils d'Israël.

Cette réplique nous promet pour l'avenir un assez joli financier.

Il est de nouveau sérieusement question du remplacement de M. Léon Say à la présidence du Sénat qui ne peut se décider à n'avoir pas Martel en tête.

Théâtre de Saumur.

Direction de M. J. ROUBAUD.

LUNDI 12 décembre 1884.

REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE

Avec le concours de

M^{lle} FECHTER

de l'Opéra-Comique.

FAUST

Grand opéra en 5 actes, de Michel Carré et Jules Barbier, musique de GOUNOD.

M^{lle} FECHTER remplira le rôle de Marguerite.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

CAISSE DE REPORTS

DE LA SOCIÉTÉ NOUVELLE.

Société anonyme. — Capital: 20 millions.
52, rue de Châteaudun, Paris.

Les Reports sont des prêts sur titres, garantis : 1^o par les titres reportés; 2^o par les Agents de change ou banquiers intermédiaires. Les reports faits pour compte de ses clients par la *Société Nouvelle* sont en outre garantis par cette dernière, qui conserve dans ses caisses les titres reportés pendant toute la durée du report, et est responsable des fonds placés par elle en reports.

Toute somme, depuis celle de 100 fr., peut être déposée à la *Caisse de Reports de la Société Nouvelle*.

Les fonds déposés sont employés en reports à la liquidation qui suit la date du dépôt.

Intérêt net bonifié aux déposants :
Pour le mois de décembre..... 8.30 0/0 l'an.

Envoi franco, sur demande, de la Notice sur les Opérations de Reports.

Crédit Général Français

SOCIÉTÉ ANONYME — CAPITAL 120 MILLIONS
16, rue Le Peletier, à Paris

Vente de 11,500 Actions

DE LA

COMPAGNIE GÉNÉRALE

Française et Continentale

D'ÉCLAIRAGE

Société anonyme au Capital de 20 Millions

DIVISÉ EN 40,000 ACTIONS DE 500 FRANCS CHACUNE

Ces ACTIONS sont libérées de 250 FRANCS et au Porteur

Conseil d'Administration

MM.

CAILLETET, maître de forges, à Châtillon-sur-Seine;

GUERMONPREZ, directeur général de la Société du Gaz de Wazemmes, à Lille;

Baron LÉONINO, propriétaire à Paris;

OPPENHEIM, banquier, administrateur délégué de la Compagnie du Gaz de Bordeaux;

ROMBERG, administrateur du Gaz de Bordeaux, administrateur de la Compagnie générale pour le chauffage et l'éclairage au gaz, à Bruxelles;

SOMZÉE, ingénieur, inspecteur général des usines à gaz de la ville de Bruxelles, vice-président de la commission belge à l'exposition internationale d'électricité.

Directeur général: M. DELEURY, ancien régisseur de la Compagnie Parisienne du Gaz, ancien directeur du Gaz de Versailles.

Le programme de la Compagnie consiste à créer des usines à gaz dans les grandes villes, à soumissionner le renouvellement de concessions arrivées à échéance, à acheter des usines à gaz déjà existantes, et enfin, s'intéresser aux valeurs de gaz et à tous autres modes d'éclairage.

La Compagnie a déjà employé une partie de son capital à l'acquisition du Gaz de Moscou, qui est en plein rapport et dont le développement est constant.

On peut évaluer le bénéfice de la Compagnie pour cet exercice à 7 1/2 0/0 du capital versé.

Ces actions sont inscrites à la Cote officielle de la Bourse de Paris.

Le prix de vente est fixé à 600 francs (250 francs versés) soit 350 FRANCS NETS À PAYER, COMME SUIT :

50 fr. en faisant la demande,

100 » au 1^{er} février,

100 » au 1^{er} mars,

100 » au 1^{er} avril.

350 fr.

Une bonification de 3 francs sera faite sur tout achat qui sera entièrement soldé en faisant la demande.

Les actions au porteur libérées de 250 francs sont dès maintenant à la disposition des acheteurs.

On peut adresser les demandes d'actions :

Dès à présent et jusqu'au

LUNDI 19 DÉCEMBRE

A PARIS :

Au *Crédit Général Français*, 16, rue Le Peletier, et à son Bureau auxiliaire, rue de Rivoli, 53.

EN PROVINCE :

A toutes les succursales du *Crédit général Français* et chez tous ses correspondants ; Et, à ANGERS, 37, rue des Lices.

Les Statuts sont adressés à toute personne qui en fait la demande.

On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits.

LA ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS

ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétide en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N^o 63,476 : M. le curé Comparat, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N^o 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — Cure N^o 98,714 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'influence de votre divine Revalescière. LÉON PEYCLET, instituteur à Eynançac (Haute-Vienne).

Cure N^o 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 23 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes de 74, 16, et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAUD; BISSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicer, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Co (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (748)

Cure N^o 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. —

Cure N^o 98,714 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'influence de votre divine Revalescière. LÉON PEYCLET, instituteur à Eynançac (Haute-Vienne).

Cure N^o 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 23 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes de 74, 16, et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAUD; BISSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicer, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Co (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (748)

Cure N^o 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. —

Cure N^o 98,714 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'influence de votre divine Revalescière. LÉON PEYCLET, instituteur à Eynançac (Haute-Vienne).

Cure N^o 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 23 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes de 74, 16, et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAUD; BISSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicer, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Co (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (748)

Cure N^o 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. —

Cure N^o 98,714 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'influence de votre divine Revalescière. LÉON PEYCLET, instituteur à Eynançac (Haute-Vienne).

Cure N^o 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

P. GODET, propriétaire-gérant.

PHARMACIE NORMANDINE

11 et 13, Rue Saint-Jean, SAUMUR

La plus vaste, la plus ancienne et surtout la PLUS CENTRALE de la ville.

Les prix de cette maison, en égard à la qualité supérieure des produits qu'il faut toujours considérer en pharmacie, défient toute concurrence.

DÉPOT EXCLUSIF DES SPÉCIALITÉS SUIVANTES :

PRODUITS toni-nutritifs du docteur Defresne.
SPASALGIQUE MARÉCHAL, contre les névralgies.
ROB LECHAUD, dépuratif du sang.
ELIXIR MICHEL, contre les rhumatismes.

POMMADE BERTINOT, contre les cors.
OUATE du docteur Patisson, contre les douleurs.
PILULES SUISSES, contre la constipation.
SEL BROCHET, contre les engelures.

On trouve également toutes les autres **SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES** et toutes les **Eaux MINÉRALES** Françaises et Étrangères.

SPÉCIALITÉ D'ARTICLES EN CAOUTCHOUC

Etude de M^e J. CHICOTEAU, notaire à Loudun.

ADJUDICATION

Le 24 décembre 1884, à deux heures,

Etude de M^e VILLET, notaire à Gizeux (Indre-et-Loire),

DE LA PROPRIÉTÉ DES BREUILS

Sise commune de Continvoir, Soixante-quatre hectares en un seul tenant. Excellent revenu. — Belle chasse. — Pays giboyeux.

Mise à prix : 30.000 francs.

S'adresser à M^e CHICOTEAU, notaire à Loudun, ou audit M^e VILLET.

A VENDRE

OU A LOUER

En tout ou partie,

UN JARDIN

Situé au Champ-de-Foire.

S'adresser à M. RETIVEAU, rue de Poitiers, 54. (766)

A CÉDER

DE SUITE,

UN FONDS DE CHARCUTERIE

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTMENT,

UNE MAISON

Rue du Temple, n° 21.

S'adresser à M^{me} RENAUDIN, même rue, 19. (729)

A LOUER

PRÉSENTMENT,

UNE BELLE MAISON

Située à Saumur, rue du Temple, 34,

Occupée autrefois par M. Voisin. Remise, écurie, cave et autres servitudes. S'adresser à M. BOUVET-LADUBAY, à Saint-Florent. (753)

A VENDRE

UNE BONNE CHÈVRE LAITIÈRE

S'adresser au sacristain de la Visitation.

M^e COQUEBERT DE NEUVILLE, avoué à Saumur, demande de suite un petit clerc sachant bien écrire et lire l'écriture manuscrite.

M^e LE BLAYE, notaire à Saumur, demande un petit clerc.

UN HOMME JEUNE ET SA FEMME, sans enfant, demandent un emploi. — Bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

La MAISON DUTEIL demande un employé pour la mercerie.

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES Chemins de Fer sur Routes

SIÈGE SOCIAL : 49, Rue Laflitte, PARIS

Capital Social : 1.700.000 Francs
 Devant être porté à 10 Millions par décision du 13 Octobre 1881.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
 MM. OLLIVIER (Paris), O. S. Président.
 CIBIEL, Membre de la Société des Agriculteurs de France.
 LE BEUF, S. ancien Administrateur de la Compagnie générale Transatlantique.
 LECOLLE, Administrateur délégué de la Société Le Notaire.
 LEBEYRE, Propriétaire.
 MARTEAU D'AUTRY, ingénieur des Arts et Manufactures.
 OLIVE, Architecte.
 TINSEAU (le comte A. de), docteur en droit, ancien Conseiller général du Jura.

ÉMISSION AU PAIR 4.000 Actions de 500 Francs

Pour porter le Capital social à 4.000.000 de Fr.

La Comp^{gnie} des Chemins de Fer sur Routes dont le titre est consacré par un décret a pour objet, la construction et l'exploitation de voies ferrées économiques, conformément aux lois et décrets spéciaux, et au moyen de subventions et garanties d'intérêt de la part de l'Etat, des départements, des communes et des grandes Comp^{gnies} de chemins de fer. Le kilomètre coûte environ 60.000 fr. matériel non compris. La vitesse est de 40 à 50 km. par heure. Les dépenses d'exploitation d'entretien et d'amortissement n'étant que de 100 francs. Il en résulte un revenu net de 100 francs par an destiné à rembourser les capitaux. Ces Actions jouiront d'un intérêt de 3 1/2 pendant la période de la construction. Elles sont émises au pair, aux conditions suivantes :

En souscrivant. 75 fr.
 À la répartition. 50 fr.
 Un mois après. 125 fr.

Le surplus après avis adressé deux mois à l'avance pour chaque quart. Les actions pourront être libérées par anticipation.

LA SOUSCRIPTION EST OUVERTE Du 5 au 20 Décembre 1881

(Au Siège social, 49, rue Laflitte, à PARIS, à la Banque de Dépôts et d'Escompte, 22, rue des Capucines.)

DANS LES DÉPARTEMENTS : AUX SUCCESSIONS DE CETTE BANQUE ET CHEZ TOUTES LES BANQUES CORRESPONDANTES On peut souscrire dès à présent par Correspondance en Mandats, Chèques, Valeurs de Bourse et Coupons. La Cote officielle sera demandée.

On souscrit à Saumur, à la succursale, 60, rue d'Orléans. (770)

AVIS.

Le CHOCOLAT GUERIN-BOUFRON est recommandé par les sommités médicales aux personnes faibles et aux convalescents; sa qualité supérieure, composée de cacao et sucre premier choix, en fait un aliment très-sain et en rend la digestion facile.

Se vend 2 fr. à 2 fr. 50 et 3 fr. la 1/2 kilogramme.

Thés noirs extra mélangé supérieur, 1 fr. 50, 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

A Saumur, chez MM. Trouvé, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

UN JEUNE HOMME de dix-sept ans demande une place de valet de chambre.

Bons renseignements. S'adresser au bureau du journal.

RIELLANT
 Chirurgien - Dentiste,
 19, rue Royale, Saumur,
 Au premier.

AVIS

LES MAGASINS DE LA GLANUSE

51 et 53, rue Saint-Jean, SAUMUR,

Demandent deux apprentis pour les modes. Conditions avantageuses. (543)

UNE MAISON DE NOUVEAUTÉS, de Saumur, demande un garçon de magasin. S'adresser au bureau du journal.

MALADIES DE POITRINE ET DE LA GORGE

De tous les remèdes employés jusqu'à ce jour pour guérir les maladies graves des poumons et de la gorge, aucun n'a donné des résultats aussi certains et aussi constants que la FARINE MEXICAINE, del Dr Benito del Rio, de Mexico. Lorsque la guérison est encore humainement possible et que rien n'a réussi, on doit toujours avoir recours à la FARINE MEXICAINE. Cet aliment précieux FAIT DISPARAÎTRE promptement la diathèse tuberculeuse et les granulations de la gorge, en redonnant au sang sa composition normale de santé. La FARINE MEXICAINE, DANS UN TEMPS RELATIVEMENT COURT, fait cicatriser les plaies des poumons et les granulations de la gorge; c'est un fait qui ne peut plus être contesté aujourd'hui par personne, car plus de 100.000 MALADES GUÉRIS, ALORS QUE LE PLUS SOUVENT ON LES CROYAIT PERDUS PRÉVENT CERTIÈRE que la Farine Mexicaine est le seul remède vraiment efficace pour guérir la PHTHISIE TUBERCULEUSE, la LARYNGITE et la BRONCHITE chronique, le CATARRHE PULMONAIRE, les rhumes, l'épuisement prématuré et toutes les maladies de langueur. La FARINE MEXICAINE est un aliment tonique et digestif par excellence, qui peut être employé avec avantage à la nourriture des jeunes enfants, des valétudinaires et des vieillards, auxquels ELLE REDONNE SANTÉ ET VIGUEUR.

Se vend par boîtes de 1 kilog., 500 et 250 grammes, au prix de 7, 4 et 2 fr. 25, avec une brochure explicative sur sa composition, son mode d'emploi et d'action. Vente en gros : Chez le Dépositaire général, à Tarare, M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.

Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND, épicier, rue d'Orléans. (443)

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES

5 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande. Administration : 18, rue Dauphine à Paris.

OUVERTURE

DE LA

BLANCHISSERIE SAUMUROISE

Provisoirement, 6, rue Montée-du-Fort, 6, à Saumur.

Blancs et apprêts ordinaires. — Repassage à neuf. Machines spéciales pour le blanchiment du linge fin et des gilets de flanelle.

Cylindre et calendre des toiles damassées.

S'adresser à M. BENJAMIN MEUNIER, directeur. (548)

INHALATEUR-CIGARE B^{TE} S.G.D.G.

DE MAGNES-LAHENS

pour l'aspiration des vapeurs de GOUDRON

Seul mode pratique et rationnel.

Seul médaillé à l'Exposition Universelle de Paris 1878.

DÉTAIL

dans les principales Pharmacies



Très efficace contre les Oppressions, Enrouements, Asthme, Laryngites chroniques, etc. Excellent préservatif en temps d'épidémie. Utile aux fumeurs de tabac désireux de se corriger. Indispensable aux Chanteurs, Orateurs, Avocats.

On y fume le Goudron MAGNES-LAHENS à froid et à la manière du Cigare.

PRIX DE L'ÉTUI REMPLI DE GOUDRON, CIGARE ET ACCESSOIRES 1,50

GOUDRON MAGNES-LAHENS

POUDRE brevetée S. G. D. G.

Est au Goudron ordinaire ce que le papier Rigolot est à la Montarde. Maniement propre et facile. Fourni, par simple macération dans l'eau ou tout autre liquide, une boisson IRREPROCHABLE à 5 centimes le litre.

PRIX DE LA BOITE POUR 50 LITRES, 2,50. — DEMI-BOITE, 1,50

L'Inventeur **MAGNES-LAHENS** Pharmacie de 1^{re} classe **TOULOUSE** (H. C.) envoi FRANCO contre mandat-poste de 1,50 soit le Cigare, soit la demi-boîte de Goudron.

Dépôt à Saumur, chez M. GONDRAND, pharmacien.

50 pour 100 de REVENU PAR AN
LIRE MYSTÈRES de la BOURSE
 Envoi gratuit par la BANQUE de la BOURSE (Société Anonyme) Capital 10 Millions de Fr.
 PARIS, 7, Place de la Bourse, 7, PARIS

PHARMACIE-DROGUERIE

Ancienne Pharmacie PASQUIER

A. CLOSIER, Successeur.

Lauréat de l'École de Pharmacie, élève de l'École Supérieure de Paris.

20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales. Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale. Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies. On trouve à la même pharmacie : le biberon à vis de Raynal, le biberon à soupe de Robert et le biberon-pompe de H. Monchovaux.

LA VELOUTINE

EST UNE

Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth

PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU

Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

SE MÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS

Jugement du Tribunal civil de la Seine du 3 mai 1873.

Saumur, imprimerie de P. GODET.